

Rapport de stage

**La Médiathèque municipale de Bagnolet
Seine-Saint-Denis**

Brigitte Maury

Sous la direction de Dominique Brigaud
Responsable du Service du développement de la lecture publique, Ville de Bagnolet

Sommaire

REMERCIEMENTS	4
INTRODUCTION	5
PRÉSENTATION GÉNÉRALE	6
1. LE CONTEXTE LOCAL	6
1.1. <i>La ville de Bagnolet : repères historiques</i>	6
1.2. <i>La ville de Bagnolet : caractéristiques actuelles</i>	8
2. BREF HISTORIQUE DE LA LECTURE PUBLIQUE À BAGNOLET	9
3. LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE AUJOURD’HUI	11
LA NOUVELLE MÉDIATHÈQUE	13
1. LES MISSIONS	13
2. LA PROGRAMMATION	14
3. L’ORGANISATION	16
3.1. <i>Les départements thématiques</i>	16
3.1.1 Le département littératures et langues	16
3.1.2 Le département documentaires et vidéos	17
3.1.3 Le département jeunesse	18
3.1.4 Le département musique	18
3.2. <i>L’informatique</i>	20
3.2.1 Le système d’information et de gestion de bibliothèque	20
3.2.2 Le multimédia	20
3.3. <i>Les acquisitions</i>	21
3.4. <i>L’action culturelle</i>	22
4. LA MÉDIATHÈQUE EN CHIFFRES	23
4.1. <i>Le budget</i>	23
4.2. <i>Le personnel</i>	23
4.3. <i>Les collections</i>	24
4.4. <i>Lectorat et prêts</i>	25

4.5. <i>Les horaires d'ouverture</i>	26
5. PERSPECTIVES	26
LA MÉDIATHÈQUE : UN LIEU DE STAGE.....	28
1. PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DU SERVICE	28
1.1. <i>Intégration dans l'équipe de direction</i>	28
1.2. <i>Participation à différentes réunions</i>	28
1.3. <i>Dans la médiathèque : de multiples activités</i>	29
1.4. <i>Analyse des publics</i>	29
2. PRÉCISER UN PROJET PROFESSIONNEL	29
CONCLUSION.....	31
BIBLIOGRAPHIE	32
TABLE DES ANNEXES	33

Remerciements

Je tiens à remercier vivement toute l'équipe de la Médiathèque de Bagnolet pour son chaleureux accueil et sa disponibilité pendant toute la durée de mon stage, et plus particulièrement Madame Dominique Brigaud la directrice, avec qui, tant sur la fonction de direction d'un établissement de lecture publique que sur le projet de réalisation de cette belle nouvelle médiathèque, les échanges ont été riches.

Introduction

En 1969, la ville de Bagnolet, commune limitrophe de Paris, inaugure son premier équipement de lecture publique comprenant une des premières discothèques de prêt d'Ile-de-France. En 1979, la ville possède un réseau de cinq bibliothèques de quartier couvrant tout le territoire municipal. En 1999, la ville redéfinit sa politique de lecture publique qui se traduit en 2002 par l'ouverture d'une vaste bibliothèque multi supports, et la restructuration de son réseau de bibliothèques.

La commune de Bagnolet est aujourd'hui dotée d'un équipement moderne et informatisé conçu sur le "modèle médiathèque" développé dès les années 80 en France : il en résulte une offre documentaire élargie, des services diversifiés, des surfaces augmentées, un cadre spacieux et confortable ... bref, un équipement adapté à la diversité des pratiques et des publics des bibliothèques municipales d'aujourd'hui.

Depuis son inauguration, la Médiathèque enregistre un succès public et l'accroissement de son lectorat de 35 %.

C'est au sein de ce nouvel établissement que j'ai choisi de faire mon stage et cela pour deux raisons :

- la volonté d'être associée au processus d'ouverture d'un nouvel équipement et à la réflexion sur les différents dossiers qui y sont liés. Immersée dans la vie du service, j'ai pu observer une politique de lecture publique à l'œuvre dans sa globalité.
- le sujet de mon mémoire d'étude : l'impact d'un nouvel établissement sur les publics. L'évolution récente et rapide de l'offre de lecture à Bagnolet offrait un cadre idéal à mon sujet d'étude et notamment une comparaison entre les anciens et les nouveaux usagers de la médiathèque.

Ce rapport de stage rend compte, des missions plurielles, du fonctionnement et de la place d'une bibliothèque municipale dans une commune de 32 000 habitants en Seine-Saint-Denis.

Présentation générale

1. Le contexte local

Bagnolet, commune de Seine-Saint-Denis limitrophe de Paris, est marquée au travers de son histoire par une tradition de cité ouvrière et d'accueil de populations aux multiples origines.

1.1. La ville de Bagnolet : repères historiques

La première trace du village de Bagnolet remonte au XIII^{ème} siècle, mais le Bagnolet médiéval demeure encore largement méconnu.

Sous l'Ancien Régime, Bagnolet est un petit village à l'aspect fortement rural, les métiers de la terre (agriculture et viticulture) constituent l'essentiel de l'activité économique locale (plus de 50% des bagnoletais sont viticulteurs). Au début du XVII^{ème} siècle, Edmé Girardot, un ancien officier devenu vigneron, met au point une technique de culture des pêches, le palissage dit "à la loque". Le territoire restera fortement marqué par cette culture jusqu'à la moitié du XX^{ème} siècle. Aujourd'hui la trace de cette histoire est présente dans le logo de la ville par une branche de pêcher.

Aussi pendant des siècles, Bagnolet approvisionne la capitale en produits maraîchers.

Aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, Bagnolet devient un haut lieu de l'artisanat ; repoussés par l'urbanisation grandissante de la capitale, des petits artisans des faubourgs parisiens s'installent en proche banlieue.

L'autre activité économique importante est l'exploitation des carrières de plâtre. Mais malgré ce sous-sol riche, l'industrialisation de Bagnolet au XIX^{ème} siècle connaît des débuts difficiles en raison de l'enceinte de fortification qui la sépare de Paris.

A la fin du XIX^{ème} siècle le marché aux puces prend son essor ; toute une population vit alors du recyclage des déchets de la capitale (ferrailleurs, chiffonniers ...).

Au début du XX^{ème} siècle, Bagnolet offre la physionomie d'un gros bourg de 8000 habitants. Deux pôles existent : le centre-ville autour de l'église et de la mairie, qui regroupe la plupart des habitants, et le quartier des Coutures où progressivement s'installe une population d'ouvriers et d'artisans chassés de Paris. A cette époque, la population de Bagnolet se compose de familles ouvrières aux multiples origines ; anciens maraîchers, parisiens expulsés et émigrés économiques ou politiques (italiens, espagnols, polonais ...). La ville passe entre 1920 et 1936 de 20 000 à 28 000 habitants.

En 1928 le Parti Communiste Français accède à la mairie. Il doit faire face à l'extrême misère sociale, à l'insalubrité des logements et au sous équipement en structures publiques.

Sur le plan économique, entre 1914 et la fin des années 70, les crises et les reprises se succèdent. Entre l'effort pour la « grande guerre », le redémarrage de l'activité après-guerre, l'arrêt brutal lors du second conflit mondial, l'arrivée des « Trente glorieuses » ..., le secteur industriel est durement touché au cours des années 70.

Fin des années 60, une profonde mutation économique s'amorce avec l'avènement du tertiaire. La réalisation des grandes infrastructures (percée de l'autoroute A3, construction du boulevard périphérique et du métro) permet à la ville de se désenclaver et de lancer un important programme d'implantation de bureaux (100 000 m²). Ce remaniement urbain s'accompagne d'une accélération de la construction de logements, principalement sociaux.

Fin 1970 la ville a atteint les grands objectifs de son développement urbain : la période suivante va être consacrée à l'amélioration de l'habitat existant et au maintien de l'équilibre de l'économie locale.

1.2. La ville de Bagnolet : caractéristiques actuelles

- La situation géographique

La commune de Bagnolet offre différentes particularités parmi les communes du département de la Seine-Saint-Denis. Elle touche Paris, bordée au nord par Les Lilas et Romainville, à l'est par Romainville et Montreuil et à l'ouest par le XX^{ème} arrondissement de Paris. C'est une commune de petite taille (2,57 Km²), la 23^{ème} ville du département, disposant d'une forte densité de population (12 650 habitants au km² alors que la moyenne départementale est de 5 487 h/km²). La ville est divisée en 6 quartiers dont le centre qui est l'ancien village et l'axe principal de développement de la ville ¹. Bagnolet bénéficie d'un point de vue politique d'une grande stabilité ; la ville est gérée depuis 1928 par le PCF.

- La population

Au dernier recensement de 1999, Bagnolet comptait 32 424 habitants. Cette population est relativement jeune (27 % des habitants ont moins de 19 ans) et le taux de chômage est élevé (19 % contre 9,5 % nationalement). Le pourcentage d'habitants de nationalité étrangère est de 19,5 %.

46 % des actifs sont ouvriers ou employés et 20 % travaillent à Bagnolet.

Soulignons enfin que 43 % des logements appartiennent à un organisme HLM.

- L'économie

Le tissu économique est composé d'entreprises de renom national et international, mais également de nombreuses PME et PMI. Il y a plus de 1000 établissements dont 80 % ont moins de 10 salariés. Le secteur tertiaire est majoritaire avec 60 % des emplois.

L'activité économique à caractère artisanal est encore présente à Bagnolet, notamment les métiers d'art (l'ébénisterie par exemple).

1. Voir annexe 1-1 : Plan de la ville de Bagnolet

2. Bref historique de la lecture publique à Bagnolet

La vague démographique de l'après-guerre, la prolongation de la scolarité, la présence de nombreuses familles ouvrières, le programme politique de la municipalité (communiste depuis 1928) en matière de démocratisation de la culture, autant de raisons qui ont poussé les élus à construire une nouvelle bibliothèque. Dès les années 60, un projet novateur de construction d'une "grande bibliothèque discothèque de 400 m2" est déposé pour remplacer celle existante de 15 m2 et 50 lecteurs.

Grandes étapes du développement de la lecture publique à Bagnolet :

- Janvier 1964 : ouverture de la nouvelle bibliothèque municipale Henry Vaysse.

Bibliothèque centrale jusqu'à la construction de la nouvelle médiathèque, elle comprend sur 400 m2 une section jeunesse, une section adulte et une discothèque. Bagnolet fut une des premières villes de la banlieue parisienne à se doter d'une discothèque de prêt. Cette année là, 44 144 livres sont prêtés pour une collection de 9 700 livres.

- De 1964 à 1984, la lecture publique à Bagnolet se développe sous la forme d'un important réseau de bibliothèques à travers toute la ville.

En dix ans, il existe cinq nouvelles annexes et un bibliobus. Alors que le territoire de Bagnolet est de petite taille (2,57 km2), ce parti pris de répartition géographique est la traduction de la volonté politique de la majorité municipale d'offrir des lieux de lecture de proximité afin, de faciliter l'accès et la démocratisation de la culture auprès d'un large public. La tendance de l'époque est de banaliser ce type d'équipement pour une meilleure intégration au sein de la cité. Les bibliothèques doivent se fondre dans leur environnement.

Cette politique s'accompagne dès l'origine du principe de gratuité (inscription et prêts de livres), sauf le prêt de disques qui reste payant jusqu'en 2002.

En 1974, 83 000 documents sont prêtés pour une collection de 45 000 livres et de 3 078 disques et la ville dépense 20,80 F par habitant et par an.

Historiquement, la bibliothèque a également joué un rôle de catalyseur pour la mise en place des autres secteurs d'activités culturelles en développant dès sa création une riche politique d'animations (expositions, concerts, débats, conférences ...).

En 1984, une dernière annexe voit le jour et le bibliobus est supprimé.

- 1989-2002 : restructuration du réseau et construction de la nouvelle médiathèque

En 1989 une première annexe est fermée, deux autres suivront peu avant l'ouverture du nouvel équipement en 2002.

Cette évolution a deux raisons principales ; la nécessité d'adapter et de moderniser les bibliothèques, question latente pour les professionnels depuis plusieurs années à Bagnolet, et la dispersion des moyens humains et financiers sur cinq lieux qui entraîne une rentabilité de ceux-ci peu satisfaisante.

Les bibliothèques municipales de Bagnolet, pionnières en leur époque, sont dans les années 90 très en retard sur le plan national, notamment sur le plan informatique (aucune bibliothèque n'était informatisée) et de l'exiguïté des locaux (les cinq bibliothèques totalisent 1 150 m²). La moyenne nationale en 2000 pour les villes de 35 000 habitants est de 1 762 m² 2.

Fidèle à sa politique active de lecture publique, la municipalité décide en 1996 de construire une nouvelle bibliothèque. Dans ce cadre, la médiathèque est proposée comme l'outil indispensable au service d'une politique de lecture publique adaptée au monde moderne. Mais la construction d'une nouvelle bibliothèque moderne et informatisée impose de faire des choix de rationalité budgétaire et donc de réduire à trois les lieux de lecture sur la ville.

2. Toutes les moyennes nationales du rapport sont extraites de l'ouvrage « Bibliothèques municipales, Bibliothèques départementales des départements d'Outre-mer, Bibliothèques départementales de prêt : données 2000 » publié par le Ministère de la culture et de la communication, Direction du Livre et de la Lecture.

C'est dans le cadre du projet de rénovation urbaine du centre ville qui prévoit la construction de logements privés, d'un centre administratif, d'une école et d'une salle de spectacle que le programme médiathèque trouve son aboutissement. Le choix retenu est d'intégrer la bibliothèque au rez-de-chaussée d'un immeuble de logements, à l'emplacement de l'ancien garage municipal, dans le centre ville, place de la mairie.

3. Le réseau de lecture publique aujourd'hui

La Médiathèque de 2200 m² est l'élément central du réseau et regroupe 66 % des collections. Ce nouvel établissement s'inspire très largement du « modèle médiathèque »³, qui se généralise à partir des années 80 : diversification des collections et des supports, confort et libre circulation, politique d'animation forte intégrée dans la vie culturelle locale, prise en compte de la diversité des publics, forte présence de l'informatique et des NTIC ...

Concernant les annexes, le choix est d'en maintenir deux particulièrement bien intégrées dans leur quartier. La première, l'annexe Pablo Neruda, de petite taille (75 m²), est située dans une maison de quartier regroupant également le Conservatoire de musique et de danse. La seconde, l'annexe des Coutures de 240 m² est située dans une autre maison de quartier de la ville.

Au total, le réseau actuel dispose de 2515 m² (1150 m² en 2000) ; il se place avec 0,07 m² par habitant au-dessus des moyennes nationales des bibliothèques de villes de même taille (0,05 m²).

3. François Rouet. La Grande mutation des bibliothèques municipales : modernisation et nouveaux modèles. Ministère de la Culture et de la Communication, 1998, 196 p.

Ainsi, la commune de Bagnolet a rattrapé son retard en matière de lecture publique. Après des débuts de pionnier dans les années 60, après une longue période de stagnation, la ville a conduit un projet de changement à la fois rapide et tardif réalisant d'un coup informatisation et construction d'une médiathèque moderne. L'imprimé côtoie désormais les autres supports de l'information que sont les vidéos et les ressources électroniques (cédérom et Internet).

La nouvelle Médiathèque

1. Les missions

- La tutelle

La Médiathèque de Bagnolet est un service municipal en régie directe. Sur le plan politique, elle est sous la responsabilité de la première adjointe déléguée à la culture, à l'éducation et à l'enfance. Parmi les 7 commissions municipales, l'une traite des questions relatives à la culture, aux sports et aux fêtes.

Sur le plan administratif, la tutelle est assurée par le Directeur des affaires culturelles. Il a sous sa responsabilité cinq services : celui du Développement de l'action culturelle, du Développement des activités cinématographiques, du Développement des activités chorégraphiques, du Développement des activités musicales et celui du Développement de la lecture publique. Chacun de ces services a un directeur 4.

- Les missions

Cinq grandes orientations municipales définissent les objectifs de la politique municipale de la culture : l'élargissement des publics, le développement de la création et notamment locale en encourageant les pratiques amateurs, une politique d'implantation de créateurs (place importante donnée aux résidences d'artistes : danseurs, plasticiens, comédiens), la priorité au jeune public et enfin le développement d'une programmation éclectique (musique, théâtre, danse, conte).

Cette politique s'appuie sur des lieux de pratique culturelle et de spectacle : 3 théâtres, 3 conservatoires de musique et de danse, un cinéma municipal, 5 centres de quartier, un service de l'action culturelle et un réseau de lecture publique. Le budget consacré à la culture est de l'ordre de 9 % du budget de la commune.

4. Voir annexe 1.2 : Organigramme de l'administration municipale

Découlant de cette politique culturelle municipale, la politique de la nouvelle médiathèque se développe suivant deux grands axes : la recherche de l'élargissement des publics et le soutien à la création. Trois priorités ont été affirmées dans le projet initial : la gratuité, la petite enfance et l'action en faveur de la création littéraire, artistique et scientifique.

2. La programmation

L'élaboration de la construction de la Médiathèque s'est déroulée entre 1996 et 2002.

- les grandes étapes
- 1996 : décision du Conseil municipal.
- janvier à juin 1997 : écriture du programme avec le concours d'un programmiste.
- octobre 1997 à janvier 1998 : concours d'architecture.
- 1998 : sélection de l'architecte (Xavier Gonzalez) et finalisation du projet avec l'architecture.
- fin 1998 à fin 1999 : arrêt du projet et négociations difficiles entre la ville et la DRAC sur la participation de l'Etat en raison d'un différent juridique relatif à la VEFA (Vente en état de futur achèvement), mode de construction retenu par la ville. Ce retard a conduit la révision de tous les appels d'offre et la réalisation d'économies sur les aménagements intérieurs.
- juillet 1999 : démarrage de l'informatisation des collections.
- août 2000 : reprise du travail avec l'architecte.
- novembre 2002 : inauguration de la Médiathèque.

- Le budget d'investissement

Le coût de construction de la Médiathèque (bâtiment, mobilier et informatique) s'élève à 7,3 millions d'euros. Il a été étalé sur 5 années.

Les subventions s'élèvent à 2,2 millions d'euros. La participation de l'Etat est de 17 %, du Département 9,5 % et de la Région 4,5 %.

- L'architecture

La Médiathèque n'a rien de remarquable d'un point de vue architectural. Elle est construite au rez-de-chaussée d'un immeuble de logements. Néanmoins ce choix fait la force de l'établissement car elle s'intègre parfaitement sur le plan urbain. De l'extérieur, elle est fortement identifiable, grâce à de grandes baies vitrées et un plafond recouvert d'une multitude de lampes blanches, suspendues comme des nuages. Cette lumière et cette transparence créent une forte attractivité du bâtiment et invite à y entrer sans pour autant ressembler à certains « temples de la culture » érigés dans les années 90.

- L'espace intérieur

L'espace intérieur, où cohabitent des couleurs franches et le béton brut, a un petit air des années 60. On entre dans un grand espace ouvert et totalement décroisé. D'un côté, les vitres extérieures sont recouvertes de mantilles aux motifs de bambous, ce qui permet de « voir moins de l'extérieur vers l'intérieur et beaucoup plus de l'intérieur vers l'extérieur » et de créer un sentiment de clarté, de luminosité et d'espace. De l'autre côté, la vue sur un jardin intérieur offre un espace de lecture de la presse confortable et lumineux. A l'étage, en mezzanine, le secteur jeunesse flamboie de couleurs et favorise la convivialité.

Le bâtiment offre dans ses espaces ouverts des niches ou des coins plus propices au travail et au calme. Bref, une architecture qui a réussi à concilier le caractère public et collectif d'une bibliothèque avec les besoins de chacun d'un espace individuel et privatif.

3. L'organisation

Au modèle traditionnel d'organisation par supports, s'est substitué dans beaucoup de nouveaux établissements une logique d'organisation par contenus. C'est le cas de la Médiathèque de Bagnolet qui a fait le choix de 4 départements thématiques et multi supports ⁵.

Concernant la lecture et la consultation sur place deux optiques cohabitent : des espaces dédiés (une salle de travail adulte de 30 places, une jeunesse de 20 places et un coin presse) et des tables disséminées dans tous les espaces de la Médiathèque. Au total la Médiathèque offre 250 places assises contre 20 dans l'ancienne bibliothèque.

3.1. Les départements thématiques

La section adulte traditionnelle en bibliothèque municipale se retrouve à Bagnolet sous la forme de deux départements distincts : le département littératures et langues et le département documentaires et vidéos. Ils représentent 67% des collections, 37 % des prêts et 70% des inscrits (plus de 14 ans).

3.1.1 Le département littératures et langues

Le département littératures et langues regroupent la fiction (romans, poésie, théâtre, essais, biographies), les bandes dessinées, la littérature et les langues. Le classement utilisé pour la fiction est l'ordre alphabétique du nom d'auteur ; l'avantage est que l'utilisateur trouve au même endroit les différentes œuvres d'un même auteur quelle que soit sa forme. De plus, des signes distinctifs dans la cote permet d'identifier rapidement le genre ou la forme littéraire. La littérature et les langues sont eux dotés d'un indice Dewey.

Ce département regroupe six agents.

5. Voir annexe 2-3 : Plan de la Médiathèque

Collections du département littératures et langues au 2/10/2003 :

Catégorie	Total
Fictions (romans, poésie, théâtre, biographies, mémoires)	13 072
BD	2413 (11% du département)
Littératures	1509
Langues	945
Documents sonores (textes lus)	283
Total du département	18 222 (43 % du fonds adulte)

3.1.2 Le département documentaires et vidéos

Le département documentaires et vidéos comprend toutes les autres classes de la classification Dewey (hormis les 780) et le fonds de films (DVD et cassettes vidéo). Ce support, encore peu développé, représente près de 9,5 % du total des prêts.

Sept agents travaillent dans ce département.

Collections du département documentaires et vidéos au 2/10/2003 :

Catégories	Total
Documentaires	15 613
Vidéos	1421
Cédérom	57
Total du département	17 091 (41 % du fonds adulte)

Le lien entre les départements adulte et jeunesse est illustré par le fonds contes qui sert physiquement de charnière et de passage entre les publics adultes et enfants.

3.1.3 Le département jeunesse

Le département jeunesse représente 33 % des collections, 30 % des lecteurs et 27 % des prêts. Il s'adresse aux moins de 14 ans. Un espace a été spécialement aménagé pour les tout petits, offrant la possibilité d'accueillir des groupes et des animations contes. Depuis de très longues années, l'équipe jeunesse (six agents) a développé des actions de sensibilisation au livre avec les différents partenaires de la ville et reçoit régulièrement des groupes d'enfants des écoles, des centres de loisirs ou des crèches. En 2002-2003, c'est plus de 50 classes qui ont été accueillies à la Médiathèque. De plus, un travail est mené en lien avec les familles au travers d'accueils mensuels intitulés « Cafés biberon ».

Collections du département jeunesse au 2/10/2003 :

	Total	% du fonds jeunesse
Albums	4215	
Romans	4309	
BD	1485	
Poésie, théâtre	309	
Contes	2138	
	Sous total fiction : 12 456	60,1 %
Documentaires	5549	26,8 %
Périodiques	903	4,4 %
Réserve	672	3,2 %
Compacts disques	577	2,8%
Documents audiovisuels	324	1,6 %
Documents sonores (textes lus)	120	0,6 %
Cédérom	65	0,3 %
Usuels	42	0,2 %
Total	20 708	

3.1.4 Le département musique

La fonction discothèque de prêt est très ancienne à la bibliothèque de Bagnolet (l'une des premières discothèques de la région parisienne en 1964). A l'ouverture de la Médiathèque, le choix fut de regrouper le secteur disques au sein d'un

département musique comprenant tous les documents se rattachant à ce thème quel que soit le support : CD, livres, vidéos, cédérom et depuis peu un fonds de partitions musicales.

Le département musique est un secteur qui pèse lourd dans l'activité de la Médiathèque tant au niveau des acquisitions, des collections (18 %) que des prêts (37 %).

Le classement des CD s'organise en 6 grandes classes (jazz, rock, classique, musique contemporaine, humour et divers), et s'inspire de la classification Massy / Discothèque des Halles. Ce département est composé de trois agents.

Trois bornes d'écoute individuelles ont été prévues dans le projet mais ne fonctionnent pas à l'heure actuelle.

Collections du département musique au 2/10/2003 :

Compacts disques	12 710	94 % du département
Vidéos	137	1 %
Livres	554	4 %
Partitions	148	1 %
Cédérom	1	
Total	13 550	

Au total, le fonds de la Médiathèque est de 76 316 documents ; elle offre également 210 titres de périodiques.

Sur le plan de l'accueil du public, le choix retenu a été de centraliser le prêt à l'entrée de la Médiathèque et de répartir sept bureaux dans les différents espaces pour le retour des documents et l'information bibliographique. Un automate de prêt a été installé pour les lecteurs très autonomes, outil qui rencontre dans la pratique un franc succès auprès des jeunes. Pour ouvrir la Médiathèque, 13 agents sont nécessaires aux différentes banques d'accueil.

La circulation des publics fonctionne bien au sein de l'équipement. Par contre, la question de l'accueil des nouveaux inscrits peu familiers des bibliothèques paraît insuffisante (pas de visite systématique des lieux et des collections).

3.2. L'informatique

3.2.1 Le système d'information et de gestion de bibliothèque

L'informatisation des bibliothèques a commencé en 1999 (informatisation du fonds) mais ne fut opérationnelle côté public qu'à l'ouverture de la Médiathèque en 2002. Informatisation tardive et couplée avec l'ouverture du nouvel établissement ce qui a représenté un énorme investissement en personnel tant sur le plan de la formation que dans la saisie rétroactive des collections.

Bagnolet a enfin rejoint le club des 85 % de bibliothèques équipés en la matière (pour la tranche des villes de 20 000 à 50 000 habitants).

Le système retenu est le logiciel Horizon de la société Dynix, dans le cadre du réseau intercommunal composé de cinq autres villes. Ce logiciel gère les transactions de document, le catalogage, le bulletinage, la recherche documentaire et les statistiques. Les notices bibliographiques sont récupérées à partir de la base de données Electre. Le catalogue de la Médiathèque est en ligne sur le site du Syndicat intercommunal pour l'informatique des villes (www.sicim.fr).

Au sein du service, un agent est chargé de l'administration de la base bibliographique.

3.2.2 Le multimédia

Le multimédia fait son apparition la première fois à l'ouverture de la nouvelle Médiathèque en 2002. L'élargissement aux TIC faisait partie du projet initial. Il ne s'agit pas d'un service ; les postes multimédias, sont répartis dans la bibliothèque et relèvent des départements dans lesquels ils sont implantés.

L'objectif est de proposer un outil complémentaire aux collections, de renforcer l'offre documentaire de la Médiathèque et d'en faciliter l'appropriation auprès d'un large public.

Il s'agit d'un réseau multimédia, indépendant du SIGB et administré par un logiciel spécifique « Cdline » de la société Archimed. Ce réseau comprend 13 postes de consultation de cédéroms et Internet dont 6 destinés aux adultes et 7 aux

jeunes (2 postes sont réservés aux petits). Les postes sont en libre accès, gratuitement mais sur réservation. Le fonctionnement des postes multimédias est explicité dans une charte d'utilisation remise à l'utilisateur 6.

Concernant Internet, l'accès est bridé avec une censure de sites à posteriori. Selon les statistiques réalisés, les catégories de sites les plus consultés sont le divertissement, les services et les sites institutionnels.

Les cédéroms en prêt sont intégrés dans les collections de la Médiathèque.

En matière d'animations, une sélection de sites est publiée tous les mois afin d'orienter la consultation des lecteurs, et des ateliers multimédia sont proposés régulièrement aux différents publics.

3.3. Les acquisitions

Le budget d'acquisition 2003, d'un montant de 201 520 € est au-dessus des moyennes nationales tant au niveau des livres que des documents sonores : 17,5 livres achetés pour 100 habitants, moyenne nationale 15,3 ; 3,89 phonogrammes acquis pour 100 habitants (moyenne nationale 2,88.)

Le budget vidéo est également 3 fois celui de la moyenne nationale en raison de la constitution du fonds.

Ce budget annuel, soumis à une procédure de marché public, est chaque année, réparti par la directrice entre les différents départements, et fait l'objet en cours d'année de réajustements. Le secrétariat de la Médiathèque se charge, quant à lui du suivi budgétaire.

Pour les acquisitions courantes, le personnel alterne visites en librairie et commandes auprès des attributaires du marché. Les agents de catégorie B proposent des suggestions d'achat qui sont ensuite validées ou non en réunion de département. Un office mensuel permet de lire et de sélectionner des nouveautés en matière de littérature pour la jeunesse.

En 2002 ce sont 6 000 livres, 1 350 disques et 1100 vidéos qui ont été achetés.

6. Voir annexe 2-8 : Charte d'utilisation multimédia

Concernant le circuit du livre, une nouvelle organisation s'est mise en place en septembre 2003 afin d'améliorer la fluidité. Ce sont les départements qui indexent et cotent leurs documents mais la saisie (format Unimarc) se fait par l'ensemble du personnel indépendamment du contenu et du support. L'équipement est pour sa part centralisé auprès d'agents affectés spécifiquement à cette tâche.

La politique documentaire souffre d'un certain flou. Certes le système fonctionne mais celle-ci mériterait sans doute d'être formalisée au travers d'une charte des collections, pour que les priorités s'imposent à l'ensemble de l'équipe.

3.4. L'action culturelle

L'action culturelle vise à la valorisation des collections auprès des publics et le soutien de la création sous toutes ses formes. Certains domaines comme la littérature contemporaine, la poésie, le livre d'artiste sont particulièrement développés : ateliers, rencontres, résidences d'artistes. Même si l'animation existe depuis l'origine de la bibliothèque de Bagnolet, la nouvelle Médiathèque dispose désormais des espaces nécessaires à ce travail d'animation.

En secteur jeunesse, le conte reste un axe important de l'activité au travers d'une programmation riche dans et hors les murs de la Médiathèque.

La Médiathèque s'inscrit dans le cadre d'événements nationaux (Lire en fête, Journée du patrimoine) ou départementaux. Le Salon du livre de jeunesse de Montreuil et le département de Seine-Saint-Denis sont des partenaires privilégiés de l'action culturelle (expositions, résidences d'écrivains) 7.

7. Voir annexe 2-7 : Liste des actions culturelles 2003-2004

4. La Médiathèque en chiffres

4.1. Le budget

- Investissement

Après cinq années d'investissement lourd, le budget d'investissement de la Médiathèque est nul cette année.

- Fonctionnement

Le budget de fonctionnement de la Médiathèque est de 150 000 €. Les postes les plus importants sont ceux des acquisitions et de l'animation.

La ville gère directement les dépenses de personnel (près d'un million d'euros en 2002), et les frais de formation, d'entretien du bâtiment, de communication ...

4.2. Le personnel

Au 1^{er} septembre 2003, la Médiathèque emploie 30 agents soit 29,1 équivalents temps plein 8. Cet effectif est stable depuis plusieurs années. Le personnel a été redéployé à l'ouverture de la nouvelle Médiathèque. Elle est ainsi placée au-dessus de la moyenne nationale des bibliothèques des villes de même taille tant au niveau du nombre d'agents (19,8 emplois) que du niveau de qualification ; la proportion d'agents de catégorie A et B représente 56,7 % de l'effectif (moyenne nationale 32,7 %). Le ratio dépense de personnel par habitant est de 27 € à Bagnolet contre 16,21 € nationalement.

La proportion d'agents issus d'autres filières que le secteur culturel ou d'autres statuts est faible (pas d'emplois jeunes, CES, vacataires) 9. Les non titulaires, agents en attente de réussite aux concours, ne sont qu'au nombre de deux. En septembre 2003, deux postes étaient vacants (1 bibliothécaire et 1 AQC).

8. Voir annexe 2-1 : Organigramme de la Médiathèque

9. Voir annexe 2-2 : Répartition du personnel

Le temps de travail est de 35 heures. Il s'organise autour de trois semaines de 37h et une de 29h et correspond par agent à une moyenne hebdomadaire d' 1/3 de travail interne et de 2/3 de travail au public.

L'organisation hiérarchique est marquée par une forte verticalité, ce qui crée un relatif cloisonnement entre les différents départements. Toutes les semaines, une réunion de direction associe la directrice et les responsables de départements ; ceux-ci sont chargés de transmettre l'information à leur équipe. Une réunion générale de service a lieu environ tous les mois avec l'ensemble des agents. Des réunions de travail transversales sont régulières comme par exemple sur les questions du multimédia.

4.3. Les collections

Les collections du réseau des bibliothèques municipales de Bagnolet s'élèvent à 114 499 documents dont 66,6 % sont localisés à la nouvelle médiathèque 10 et 11. En matière de supports, l'imprimé est très largement en tête avec près de 80 % des collections. L'ancienneté du disque explique que près d'un document sur 5 est un document sonore (42 documents sonores pour 100 habitants, moyenne nationale 26,6). Les autres supports, plus récents, sont encore peu développés mais font l'objet de budgets d'acquisitions importants depuis l'ouverture de l'établissement. Concernant l'offre imprimée, le rapport fonds adulte / fonds jeunesse est de l'ordre de 67 % / 33 %.

La Médiathèque fait partie des 26,2 % des bibliothèques de même taille de ville qui possèdent une collection de partitions musicales en prêt.

10. Voir annexe 2-5 : Collections du réseau par bibliothèque et par publics

11. Voir annexe 2-6 : Collections de la Médiathèque par supports

4.4. Lectorat et prêts

« Toute bibliothèque qui a connu une modernisation connaît un accroissement du public et une diversification de celui-ci »¹². La nouvelle médiathèque de Bagnolet ne déroge pas à cette règle comme le montre l'accroissement du nombre d'inscrits depuis l'ouverture de l'établissement : + 35%. Avant l'ouverture de la Médiathèque, le service n'avait jamais dépassé les 5000 inscrits.

Evolution du nombre d'inscrits :

Janvier 2003	Mai 2003	Septembre 2003
4790	6524	7434

- Quelques caractéristiques du public

Les jeunes de 14 à 24 ans représentent 18% du public, les femmes 58, 5%.

La médiathèque touche 23% de la population.

L'étude des publics de la Médiathèque a fait l'objet de mon mémoire d'étude « Impacts d'un nouvel équipement sur les publics ».

- Les prêts

Au 30 septembre 2003, le nombre de prêts atteignait 160 000 soit une moyenne de 1187 documents prêtés par jour. Il devrait atteindre les 200 000 en fin d'année soit 2 fois plus qu'avant l'ouverture de la Médiathèque.

Répartition des prêts 2003 par supports :

Supports	% des prêts
Livres	46,5
Disques	37
Vidéos	9,3
Périodiques	6,5
autres	0,7

Répartition des prêts par département :

Département	% des prêts
Musique	36
Jeunesse	27
Documentaires et vidéos	19
Littératures et langues	18

12. François Rouet, op. cit.

4.5. Les horaires d'ouverture

La Médiathèque ouvre ses portes 27 heures par semaine sur 4 jours (égal à la moyenne nationale pour la même taille de ville). Les deux annexes quant à elles ouvrent 18 heures/semaine.

Dans le projet initial, l'objectif était d'atteindre 32 heures d'ouverture au public sur 5 jours ce qui s'est mis en place un an après l'ouverture de la Médiathèque en octobre 2003.

5. Perspectives

Après un an d'ouverture, le Service du développement de la lecture publique est aujourd'hui dans une phase de transition. On est passé d'un réseau ancien et sous dimensionné à un équipement de pointe et bien doté. Aussi, après un bouleversement profond de l'offre de lecture sur la ville, les enjeux sont principalement de trois ordres :

- La conquête de nouveaux publics

La nouvelle médiathèque, équipement emblématique et vitrine de toute une municipalité, a été conçue comme le nouvel outil permettant de toucher un large public et d'impulser une nouvelle dynamique culturelle locale.

Elle fait aujourd'hui l'objet de fortes pressions du côté des élus, de l'administration, et des publics.

En matière de public, la Médiathèque a d'ores et déjà gagné son pari avec un accroissement de 35 % des inscrits depuis son ouverture. Le travail de connaissance et de fidélisation de ces nouveaux publics est aujourd'hui une question centrale pour l'établissement. De plus, en terme d'action culturelle, un équilibre doit être trouvé entre un lieu de diffusion culturelle municipale et un lieu d'action culturelle autour du livre et de la lecture.

- La modification de l'organisation interne

La rationalisation du réseau qui a conduit au passage de cinq lieux de lecture à trois a nécessité et nécessite encore aujourd'hui sur le plan de l'organisation interne de fortes modifications des habitudes de travail. En effet, le fonctionnement de la nouvelle médiathèque impose une gestion plus lourde et plus contraignante ; un travail sur les procédures collectives et le décloisonnement des équipes semblerait utile. La formation et l'adaptation du personnel à un nouveau contexte se fait progressivement : la maîtrise des nouveaux outils informatiques et des TIC, la modification de leur rapport au public par exemple.

La Médiathèque est aujourd'hui dans une phase transitoire. Après l'euphorie du projet de construction, le personnel semble souffrir d'un syndrome post ouverture « de la bibliothèque idéale », sentiment fréquemment rencontré dans les nouveaux établissements.

- La redéfinition du rôle des annexes

Avec l'ouverture de la nouvelle Médiathèque et la restructuration du réseau d'annexes, celles-ci souffrent aujourd'hui d'une perte de leur lectorat et de leur attractivité. En effet, l'ouverture d'une grande bibliothèque a demandé d'importants investissements tant au niveau financier qu'au niveau humain ; même si leurs fonds sont informatisés, le prêt est toujours manuel dans l'une d'entre elles et le multimédia n'existe dans aucune d'entre elle.

Les bibliothèques de quartier, fer de lance de la politique de lecture publique pendant 40 ans à Bagnolet sont aujourd'hui les parents pauvres et souffrent d'un certain isolement. L'un des enjeux à venir est la redéfinition d'un projet pour elles : leur redonner leur vocation première à savoir des structures de proximité complémentaires de la Médiathèque et les intégrer au sein de ce nouveau réseau de lecture publique.

La Médiathèque : un lieu de stage

Les activités auxquelles j'ai participé pendant ce stage de 12 semaines peuvent être regroupées autour des axes suivants 13 :

1. Participation aux activités du service

1.1. Intégration dans l'équipe de direction

En tant que futur conservateur, j'ai participé aux réunions hebdomadaires du comité de direction composé des responsables de départements. Ce fut l'occasion d'aborder l'ensemble des questions relatives au fonctionnement du service et au management, aux problèmes divers dans le contexte d'un établissement récemment ouvert au public. De plus, j'ai assisté à des réunions extérieures à la bibliothèque, notamment au sein de la Direction des affaires culturelles ou auprès de partenaires divers (éducatifs, sociaux ou associatifs). Enfin, j'ai participé à des réunions de travail avec des fournisseurs ou des créateurs autour de projets d'action culturelle. Sur ces aspects, j'ai eu la chance de travailler avec une professionnelle d'expérience, la directrice de la Médiathèque.

1.2. Participation à différentes réunions

Durant toute la durée du stage, j'ai participé aux différentes réunions de travail interne, réunions générales ou de département. Cela m'a permis de comprendre le fonctionnement et les enjeux du service tant sur le fond des dossiers que sur la forme, notamment en matière de gestion du personnel ou de dynamique d'équipe.

13. Voir annexe 3 : Planning d'activités du stage

1.3. Dans la médiathèque : de multiples activités

Le stage m'a permis de découvrir l'ensemble des activités du service et les différentes fonctions du personnel. J'ai interviewé les responsables et les agents assumant une responsabilité particulière. Du fait de mon sujet d'étude sur les publics, j'ai participé à des plages de service public pour diffuser mon questionnaire d'enquête et observer les publics à l'œuvre.

1.4. Analyse des publics

Parallèlement au stage à proprement parler, j'ai travaillé à mon mémoire d'étude sur les nouveaux publics de la Médiathèque. Après un peu moins d'un an d'ouverture, ce sujet intéressait mon directeur de stage, d'autant que l'outil informatique ne permet pas de distinguer les anciens des nouveaux inscrits.

Ainsi, à l'aide d'un questionnaire d'enquête et d'autres outils, j'ai tenté d'apporter à l'établissement une photographie des pratiques des publics fréquentant la Médiathèque. A l'heure où l'on constate une stagnation, voire une baisse des publics en bibliothèque de lecture publique, la question de l'élargissement des publics interroge la profession et la future conservatrice que je suis.

2. Préciser un projet professionnel

Ayant déjà une expérience dans le champ de la lecture publique et notamment en matière de direction d'un établissement, le stage m'a permis de prendre du recul par rapport à ma pratique professionnelle et d'appréhender un nouveau contexte local. J'ai pu observer d'autres méthodes de travail et d'encadrement, et réinterroger mes propres pratiques de manager.

Ce stage me confirme dans la volonté de m'impliquer dans le développement de la lecture publique sur un territoire donné, en collaboration avec l'ensemble des acteurs locaux. Une nouvelle médiathèque au sein d'une commune constitue un fort pôle d'attraction tant au niveau des publics qu'au niveau des décideurs ; ainsi le stage permet de confirmer la nécessaire bonne connaissance du terrain et des différents enjeux qu'il faut appréhender pour occuper des fonctions de conservateur en bibliothèque de lecture publique.

Conclusion

La Médiathèque de Bagnolet, bibliothèque de lecture publique, connaît comme tout nouvel équipement un vif succès public depuis son ouverture en novembre 2002 : accroissement du nombre d'inscrits, augmentation du volume d'activités. Après plusieurs années de travail sur la conception de l'établissement, l'heure est à l'évaluation, aux réajustements des services, et à la fidélisation des publics. Sur le plan interne, l'équipe de professionnels auparavant répartie dans cinq bibliothèques de quartier, doit aujourd'hui aborder de nouvelles méthodes de travail en réseau et trouver des réponses pour l'accueil des nouveaux publics. Après l'euphorie du projet et de l'ouverture, il paraît nécessaire de re préciser les missions et les modalités.

Les trois mois de stage m'auront permis d'être présente à une période charnière de l'histoire des bibliothèques de Bagnolet. Dans ce cadre, le métier de conservateur apparaît multiforme et en recherche d'un équilibre toujours instable entre les attentes parfois contradictoires des publics, les missions et les services de ce type d'établissement.

Bibliographie

- Le département de Seine-Saint-Denis :

Département de la Seine-Saint-Denis. *Repères*, 2000, 95 p.

MARTIGNON Guy. *Découvrir la Seine-Saint-Denis*. Genève : Horvath, 1992.
96 p.

Le Patrimoine des communes de Seine-Saint-Denis. Paris : Flohic, 1994,
1392 p.

- La ville de Bagnolet :

CARREL André, LECOMTE Claude, TROUDE Laurent. *Promenades bagnoletaises*. Mairie de Bagnolet, 1992. 77 p.

FOURCAUT Annie. *Banlieue rouge 1920-1960*. Paris : Autrement, 1992.
Collection Mémoires-Autrement, n°18.

GAST Jean-Pierre. *Bagnolet, 1862-1935, un beau jour le présent s'appelle l'avenir*. Paris : Messidor, 1988.

PICARD Marcel. *Bagnolet dans l'histoire*. Paris : Société d'histoire de la ville de Bagnolet, 1986, 2 tomes, 341 p., 287 p.

Le site Internet de la mairie de Bagnolet : www.ville-bagnolet.fr

- La Médiathèque de Bagnolet :

Bagnolet : la médiathèque qui éclaire la ville. In : Livres Hebdo, décembre 2002.

Bagnolet mensuel. Journal d'informations municipales édité par la ville de Bagnolet. Année 2002.

Bibliothèques pour enfants. In : BTJ magazine, n°31 du 15 septembre 1968.

Dix ans de lecture publique dans les bibliothèques municipales. Fascicule édité par la ville de Bagnolet, 1974.

Médiathèque et logements. In : La Gazette des communes, n° 1677 du 20/01/2003,
p. 30.

Le catalogue de la Médiathèque est disponible sur le site www.sicim.fr

Table des annexes

ANNEXE 1 : LA VILLE DE BAGNOLET	I
ANNEXE 1-1 : PLAN DE LA VILLE	II
ANNEXE 1-2 : ORGANIGRAMME DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE	III
ANNEXE 2 : LA MÉDIATHÈQUE.....	IV
ANNEXE 2-1 : ORGANIGRAMME	V
ANNEXE 2-2 : RÉPARTITION DU PERSONNEL.....	VI
ANNEXE 2-3 : PLAN DE LA MÉDIATHÈQUE	VII
ANNEXE 2-4 : COMPARAISONS NATIONALES	VIII
ANNEXE 2-5 : COLLECTIONS DU RÉSEAU.....	X
ANNEXE 2-6 : COLLECTIONS DE LA MÉDIATHÈQUE	X
ANNEXE 2-7 : ACTIONS CULTURELLES 2003-2004.....	XI
ANNEXE 2-8 : CHARTE D'UTILISATION MULTIMÉDIA	XII
ANNEXE 3 : PLANNING D'ACTIVITÉS DU STAGE.....	XIII

Annexe 1 : la ville de Bagnolet

Annexe 1-1 : Plan de la ville

Annexe 1-2 : Organigramme de l'administration municipale

Annexe 2 : la Médiathèque

Annexe 2-1 : Organigramme

Annexe 2-2 : Répartition du personnel

Filière culturelle		Filière administrative		Total
Conservateur territorial	1			Catégorie A : 5 (dont un 50%)
Bibliothécaires territoriaux	4			
Assistants qualifiés de conservation	9			Catégorie B : 12
Assistants de conservation	3			
Agents qualifiés du patrimoine	6	Adjoint administratifs	2	Catégorie C : 13 (dont deux 80%)
Agents du patrimoine	5			
Soit 30 agents ou 29,1 emplois en équivalent temps plein				

Annexe 2-3 : Plan de la Médiathèque

Annexe 2-4 : Comparaisons nationales

Comparaisons entre les bibliothèques de Bagnolet et les moyennes nationales des bibliothèques municipales situées dans des commune de 35 000 habitants (données 2000 publiées par la Direction du livre et de la lecture, page 171).

Sur 36 681 communes en France, 319 se situent dans la tranche de 20 000 à 50 000 habitants. Sur ces 319 communes, 305 possèdent une bibliothèque. Seules 8 d'entres elles comme Bagnolet prêtent ou communiquent des phonogrammes et des vidéos.

Les bibliothèques de Bagnolet sont totalement gratuites comme 20 % des bibliothèques publiques en France.

	Moyenne nationale	Bagnolet	
COLLECTIONS			
Nombre d'imprimés	90 859	98 804	+
% d'imprimés pour adultes	62,4 %	61,3 %	-
% d'imprimés pour enfants	37,5 %	38,7 %	+
Nombre de phonogrammes musicaux	8 816	12 710	+
Nombre de vidéogrammes	1 388	1 882	+
Nombre de cédéroms	215	123	-
ACQUISITIONS			
Nombre d'imprimés acquis	5 607	5 930	+
Nombre d'abonnements	183	210	+
Nombre de phonogrammes acquis	1 021	1320	+
Nombre de vidéogrammes acquis	420	2 000	+
Nombre de cédérom acquis	215	200	-

LOCAUX			
Nombre de m2	1 762 m2	2 515 m2	+
Nombre de m2 par habitant	0,05 m2	0,07 m2	+
Nombre de Places assises	122	250	+
Nombre d'annexes	2	2	=
INFORMATIQUE			
Pourcentage de communes ayant un logiciel de gestion	85,2 %	équipée	+
Nombre de BM ayant un accès public à Internet	42,7 %	équipée	+
Nombre de postes Internet au public	7	13	+
PUBLIC et PRET			
Nombre d'inscrits	5 938	7 434	+
Nombre d'inscrits en % de la population desservie	17,2 %	23 %	+
% d'inscrits adultes	61,1 %	70 %	+
% d'inscrits enfants	38,9 %	30 %	-
% d'inscrits résidant dans la commune siège de la BM	75,7 %	80 %	+
PERSONNEL			
Nombre d'emplois	19,8	29,1	+
Part du personnel qualifié (agents de catégorie A et B)	32,7 %	56,7 %	+
Dépenses pour le personnel par habitant en euros	16,21 €	27 €	+
HORAIRES D'OUVERTURE			
Moyenne des heures par semaine	27h18	32 h	+
Moyenne des jours par semaine	4,8	5	+

Annexe 2-5 : Collections du réseau

Collections du réseau des bibliothèques de Bagnolet au 2/10/2003 :

	Total	% du fonds général
Médiathèque	76 316	66,6 %
Annexe des Coutures	21 375	18,7 %
Annexe Pablo Néruda	16 808	14,7 %
Total	114 499	

Collections du réseau des bibliothèques de Bagnolet par public au 2/10/2003 :

	Médiathèque	% du fonds médiathèque	Annexe Les Coutures	Annexe Pablo Néruda	Total des fonds	% du fonds total
Fonds adultes	42 058	67 %	11 375	8 417	61 850	61,3 %
Fonds jeunesse	20 708	33 %	10 000	8 391	39 099	38,7 %
Total du fonds *	62 766		21 375	16 808	100 949	

* sont exclus les 13 550 documents du Département musique. Les fonds adultes et jeunesse intègrent les périodiques, les usuels et les ouvrages de la réserve.

Annexe 2-6 : Collections de la Médiathèque

Collections de la Médiathèque par supports au 2/10/2003 :

	Total	% du fonds
Imprimés : livres, périodiques et partitions	60 621	79,5%
Documents sonores : CD et cassettes (textes lus).	13 690	18 %
Documents audiovisuels : DVD, cassettes vidéo.	1882	2,5 %
Documents multimédia : cédérom	123	-
Total	76 316	

Annexe 2-7 : Actions culturelles 2003-2004

Programme des animations de septembre 2003 à mai 2004 :

20/09	Café biberon pour les moins de trois ans
5/09 au 24/09	Exposition « Histoire d'un lieu », photos de Loïc Gibet sur le chantier de la Médiathèque
9/09 au 24/09	Exposition sur l'histoire du territoire à travers les plans anciens de Bagnolet – Journées du patrimoine 2003
26/09 au 4/11	Expositions de peintures de Gérard Morgièvre, écrivain en résidence
8/10	« Jeux floraux », scène ouverte animé par des conteurs
17/10	Concert de François Cotinaud autour de Raymond Queneau
25/10	Conte pour petits avec C. Pomeyrat
7/11	Soirée littéraire autour de l'amour – Lire en fête 2003
15/11	Café biberon pour les moins de trois ans
16/11	Contes avec A. Grimaud (annexe Pablo Neruda)
21/11	Soirée poésie et musique – 7 ^{ème} Biennale internationale des poètes en Val-de-Marne
5/12	Concert d'Adidgio, entre jazz et world music.
12/12 au 14/02/04	Exposition autour de Katsumi Komagata – Salon du livre de Jeunesse de Montreuil
20/12	Contes avec Mimi Barthélémi et C. Garrigue
17/01	Contes et comptines pour les tout- petits avec F. Naud
31/01	Café biberon pour les moins de trois ans
2/03	Contes avec Hamed Bouzzine
13/03 au 15/05	Exposition d'œuvres de Jean Rustin, peintre bagnoletais
24/04	Contes avec Nathalie Le Boucher
15/05	Café biberon pour les moins de trois ans
18/05	Contes avec V. de la Rochefoucault

Annexe 2-8 : Charte d'utilisation multimédia

Article 1 : L'utilisation du multimédia est réservée aux adhérents. Pour utiliser les postes multimédia, il faut présenter sa carte et s'inscrire auprès des bibliothécaires (plus de 14 ans en salle de Documentation Adultes). La durée de consultation est d'une heure. Il est possible de réserver un poste à l'avance (2 réservations par semaine). Au-delà de dix minutes de retard, l'utilisateur perd le bénéfice de son poste.

Article 2 : Dans les salles de documentation (5 postes en Jeunesse et 7 en Adultes): vous trouverez des sélections de Cédérom, de sites Internet et un accès libre à Internet. 2 postes Cédérom sont sur la passerelle en Jeunesse. Ces espaces sont accessibles pendant les heures d'ouverture de la médiathèque.

Article 3 : Pour des raisons de sécurité et dans un souci de favoriser la recherche documentaire : l'envoi de mails, l'utilisation du chat, le téléchargement et les jeux en réseau ne sont pas permis. La Médiathèque ne propose pas non plus aux usagers d'utiliser les logiciels bureautiques (Word, Excel...) et de travailler sur disquette.

Article 4 : La médiathèque ne saurait être tenue pour responsable du contenu des informations trouvées sur Internet.

Article 5 : Les utilisateurs s'engagent à ne pas :

- tenter de quitter l'Intranet de la médiathèque.
- effectuer tout acte s'apparentant à du piratage ou du vandalisme informatique.

Article 6 : Les utilisateurs s'engagent à respecter le droit des auteurs et des œuvres consultées sur cédéroms et sur Internet. Comme le stipule le code de la propriété intellectuelle :

- aucune atteinte ne peut être portée à l'intégralité de l'œuvre,
- toute reproduction totale ou partielle ne peut être qu'à usage privé.

Article 7 : L'usage d'Internet doit respecter les lois en vigueur. La consultation de sites à caractère tendancieux (violents, pornographiques, incitants à la haine raciale ...) est strictement interdite. Les bibliothécaires sont habilités à mettre fin à toute consultation de ce type.

L'utilisateur s'engage à souscrire à la charte d'utilisation du multimédia. Dans le cas contraire ses droits de consultation seront réévalués.

LES SERVICES PROPOSES PAR LA MEDIATHEQUE

« Les ateliers d'initiation du samedi » (Adultes), « les ateliers d'initiation du mercredi » (Jeunesse) sont prévus pour aider à la recherche sur Internet. La médiathèque avertira de la date des ateliers. Pendant ces heures, les salles de documentation seront réservées à cet effet. Le nombre de place étant limité (5 en Documentation Jeunesse et 6 en Documentation Adultes), il faudra s'inscrire à l'avance auprès des bibliothécaires.

Annexe 3 : Planning d'activités du stage

Le stage s'est déroulé du mardi 2 septembre au samedi 22 novembre 2003
comme suit :

		Participation aux activités du service	Travail sur le mémoire
Septembre			
Mardi	2	Accueil et visite de la médiathèque Organisation du stage	
Mercredi	3	Elaboration du questionnaire d'enquête	✓
Jeudi	4	Réunion de travail avec C. Evans, directeur de mémoire	✓
Vendredi	5	Visites des annexes de quartier Vernissage d'une expo photo sur la nouvelle Médiathèque	
Samedi	6	Service public	
Mardi	9	Entretien avec les responsables de départements	
Mercredi	10	Visite exposition sur l'histoire de Bagnolet (Journées du patrimoine) Entretien avec le personnel chargé du multimédia	
Jeudi	11	Collecte d'informations statistiques sur les publics	✓
Vendredi	12	Réunion de service sur le circuit du livre Entretien et formation au SIGB	
Samedi	13	Service public et lancement du questionnaire	✓
Mardi	16	Réunion avec le Service Archives Documentation de la Ville : recensement de la population Réunion partenariats établissements scolaires	✓
Mercredi	17	Réunion de cadres Entretien avec la directrice : budget, fonctionnement	
Jeudi	18	Lectures sur l'historique du projet de la médiathèque et travail sur les statistiques	✓
Vendredi	19	Réunion acquisitions adultes Service public	
Samedi	20	Animation bébés lecteurs Service public	

Mardi	23	Réunion de service : les nouveaux horaires d'ouverture	
Mercredi	24	Réunion de cadres Service public	
Jeudi	25	Travail sur le mémoire Ebauche de plan	✓
Vendredi	26	Réunion de travail avec C. Evans à Bagnolet Animation littéraire en soirée	✓
Samedi	27	Service public	
Mardi	30	Indexation et récupération de notices Entretien avec la directrice	
Octobre			
Mercredi	1	Réunion de cadres Service public	
Jeudi	2	Lectures professionnelles et travail sur le mémoire	✓
Vendredi	3	Travail sur le mémoire	✓
Samedi	4	Service public	
Mardi	7	Réunion secteur jeunesse Saisie des réponses au questionnaire à la BPI	✓
Mercredi	8	Réunion de cadres Saisie des réponses au questionnaire à la BPI	✓
Jeudi	9	Réunion acquisitions jeunesse	
Vendredi	10	Travail sur le mémoire	✓
Samedi	11	Service public	
Mardi	14	Travail sur le rapport de stage	
Mercredi	15	Réunion de cadres Service public	
Jeudi	16	Réunion département musique	
Vendredi	17	Saisie des réponses au questionnaire à la BPI	✓
Samedi	18	Service public	
Mardi	21	Réunion du secteur culturel en mairie Accueil de classes primaires	
Mercredi	22	Réunion cadres Entretien avec la directrice : perspectives	
Jeudi	23	Formation au logiciel Modalisa et exploitation du questionnaire	✓
Vendredi	24	Formation au logiciel Modalisa et Exploitation du questionnaire	✓
Samedi	25	Animation contes pour les petits Service public	
Mardi	28	Travail sur le rapport de stage	

Mercredi	29	Travail sur le rapport de stage Service public	
Jeudi	30	Analyse des résultats de l'enquête	✓
Vendredi	31	Analyse des résultats de l'enquête	✓
Novembre			
Samedi	1	Réunion de service Entretien avec la directrice	
Mardi	4	Travail sur le rapport de stage	
Mercredi	5	Analyse des résultats de l'enquête	✓
Jeudi	6	Analyse des résultats de l'enquête	✓
Vendredi	7	Service public Animation soirée littéraire	
Samedi	8	Atelier Internet pour le public adulte Service public	
Mercredi	12	Synthèse écrite des résultats de l'enquête Réunion de travail avec Christophe Evans	✓
Jeudi	13	Réunion du secteur culturel en mairie	
Vendredi	14	Accueil de classes Travail sur le rapport de stage	
Samedi	15	Service public	
Mardi	18	Rédaction du mémoire	✓
Mercredi	19	Rédaction du mémoire	✓
Jeudi	20	Rédaction du mémoire	✓
Vendredi	21	Rédaction du mémoire	✓
Samedi	22	Rédaction du mémoire	✓